



Bureau de normalisation
du Québec



ENVIRONNEMENT

**Normes, programmes de
certification et vérification**

Une expertise confirmée, des normes et des certifications reconnues

En affaires depuis plus de 60 ans, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme de référence pour la normalisation et la certification au Québec. Mandaté par le gouvernement du Québec, il développe des normes consensuelles et des programmes de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

DES SOLUTIONS SUR MESURE

Les experts du BNQ développent des solutions sur mesure pour améliorer les pratiques d'affaires et la performance des organisations québécoises. Les normes et les programmes de certification du BNQ stimulent l'innovation dans de nombreux secteurs d'activité et inspirent la confiance.



Une portée internationale



Une expertise variée et pointue



Un appui à l'innovation



Un vaste réseau de collaborateurs



Un service à la clientèle exemplaire

Démontrez l'engagement de votre organisation envers la protection de l'environnement

Sensibilisées aux enjeux environnementaux, les entreprises et les organisations publiques québécoises ont la volonté d'améliorer leurs pratiques en matière d'environnement et de développement durable. À l'avant-garde dans ce domaine, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) les soutient dans l'adoption de pratiques plus écoefficientes.

Les normes et les programmes de certification du BNQ permettent aux organisations de se conformer aux lois et règlements, qu'ils soient locaux ou internationaux. Ils sont également un excellent moyen d'explorer de nouveaux débouchés et de se démarquer de la concurrence.

Retrouvez l'ensemble de nos programmes sur le site web bnq.qc.ca.



Le saviez-vous ?

- ✓ Plusieurs sous-produits industriels peuvent être valorisés et utilisés comme fertilisants en agriculture, en horticulture et en sylviculture.
- ✓ Des règlements découlant de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec font référence à plusieurs certifications décernées par le BNQ, notamment pour les systèmes d'épuration des eaux résidentielles, pour les fosses septiques préfabriquées et pour les abat-poussières.



Systèmes de gestion environnementale - ISO 14001

Maitriser et prévenir

La norme ISO 14001 est reconnue internationalement, tout comme la certification délivrée par le BNQ. Elle s'adresse à tous les types d'organisations voulant implanter, maintenir à jour et améliorer un système de gestion environnementale. L'objectif est de déterminer, de hiérarchiser et de surveiller les aspects environnementaux maitrisables par l'organisation pour atténuer son impact global. La mise en œuvre d'un tel système permet aussi l'amélioration des pratiques en continu.



Systèmes de gestion de l'énergie – ISO 50001

Planifier et économiser

La norme ISO 50001 est un outil stratégique permettant aux organisations de faire un meilleur usage de l'énergie consommée grâce à une bonne planification et à un suivi rigoureux. L'amélioration continue de la performance énergétique menant à une réduction de la production des gaz à effet de serre (GES) peut de surcroît générer des économies notables et une amélioration de la productivité.



ASI – Aluminium Stewardship Initiative

Pour une saine gestion de l'aluminium



Ce programme de certification de l'ASI permet de reconnaître les meilleures pratiques de gestion des entreprises du secteur de l'aluminium. Il est composé de trois éléments principaux : une norme de performance en développement durable, une chaîne de traçabilité de l'aluminium et un manuel d'assurance ASI. Le BNQ, premier organisme de certification au monde à recevoir l'accréditation de l'ASI, peut auditer toute entreprise œuvrant dans la chaîne de valeur de l'aluminium (de l'extraction minière de la bauxite jusqu'aux produits finis, en passant par le recyclage) qui désire être certifiée.

Vérification de rapports de développement durable – Normes GRI et AA 1000

Responsabilité sociale d'entreprise

La préparation et la publication de rapports de développement durable nécessite que les organisations rendent disponibles plusieurs données relatives à leur performance sociale, économique et environnementale. Les normes GRI (Global Reporting Initiative) et AA 1000 (AccountAbility) fournissent l'encadrement nécessaire en matière d'évaluation et de déclaration de la performance. Dans ce contexte, le BNQ peut agir comme tierce partie dans la vérification de la conformité des rapports à ces normes, assurant la fiabilité de la démarche et des données utilisées.

Gestion responsable d'évènements – BNQ 9700-253

Verts, les événements

La norme BNQ 9700-253 définit les critères à respecter en matière de gestion responsable d'évènements en se basant sur les 16 principes de la *Loi sur le développement durable* du Québec. Le programme de certification du BNQ, quant à lui, permet aux organisateurs d'évènements de faire reconnaître leurs pratiques de gestion responsable. Une fois certifiés, ceux-ci peuvent classer les événements avant même leur tenue, ce qui leur permet de les positionner et de les promouvoir auprès de la clientèle visée.



Vérification de déclarations d'émissions de GES



Expertise et fiabilité

Les organisations devant déclarer leurs émissions de GES ou souhaitant participer au marché du carbone peuvent s'appuyer sur une équipe aguerrie et fiable pour vérifier leur déclaration ou les accompagner dans des projets de réduction de GES. Le BNQ travaille dans le domaine de la vérification des déclarations d'émissions de GES depuis 2003 et a été le premier organisme accrédité pour le faire par le Conseil canadien des normes (CCN), en 2010.

Systèmes de traitement autonomes des eaux usées d'origine domestique BNQ 3680-910 et CAN/BNQ 3680-600

Des normes reconnues par la loi

Au Québec, la *Loi sur la qualité de l'environnement* exige que les installations de traitement des eaux usées d'origine domestique provenant de résidences isolées soient certifiées conformes à la norme BNQ 3680-910. Le BNQ propose un banc d'essai aux entreprises qui veulent faire évaluer leurs systèmes et obtenir une certification. En Ontario, tout système de traitement autonome des eaux usées résidentielles doit être conforme à la norme CAN/BNQ 3680-600 depuis janvier 2017, selon le Code du bâtiment de l'Ontario (OBC).



Composts – CAN/BNQ 0413-200

La garantie d'un compost de qualité

L'utilisation de compost comme amendement de sols constitue une excellente méthode de fertilisation à la fois économique et efficace. Les fabricants de compost doivent toutefois s'assurer que leur produit est sécuritaire pour la santé humaine et l'environnement. La norme CAN/BNQ 0413-200 spécifie les caractéristiques physiques, chimiques et microbiologiques des composts et précise la méthode d'échantillonnage et les méthodes d'analyse à utiliser pour évaluer ces caractéristiques. Cette norme s'intéresse aussi au marquage et à l'étiquetage des composts. Les fabricants qui sont en mesure de démontrer la conformité de leur produit à la norme CAN/BNQ 0413-200 peuvent être certifiés par le BNQ. Un compost certifié est la meilleure garantie de qualité pour les acheteurs.



Amendements calciques et magnésiens – BNQ 0419-090

Des sous-produits valorisés

Pourquoi ne pas valoriser, en amendements de sols, des produits ou des sous-produits industriels provenant de fours à chaux, de fabriques de pâtes et papiers et de cimenteries, par exemple ? La norme BNQ 0419-090 détaille les caractéristiques des amendements calciques ou magnésiens provenant de procédés industriels, ainsi que les critères et les méthodes d'essai permettant d'en évaluer les caractéristiques. La certification de conformité à cette norme rassure les acheteurs d'amendements minéraux soucieux d'obtenir un produit de qualité tout en faisant valoir la saine gestion des matières résiduelles de votre organisation.

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

**Le BNQ offre des services de normalisation
et de certification dans les secteurs suivants :**



Agroalimentaire

Pour la salubrité et la qualité des produits agroalimentaires et le respect des normes reconnues par l'industrie



Environnement

Pour de bonnes pratiques de gestion environnementale, la gestion des contaminants et la prévention de la pollution



Foresterie

Pour un aménagement forestier durable, la traçabilité des produits de la forêt et de saines pratiques



Infrastructures

Pour des travaux de génie civil et du bâtiment s'appuyant sur des conceptions de qualité et des matériaux fiables



Protection et sûreté

Pour des laboratoires accrédités, des produits de protection individuelle, des équipements et des installations sécuritaires



Santé et mieux-être au travail

Pour une gestion des ressources humaines proactive et des milieux de travail sains et sécuritaires